



Le
magazine
n° 16

Garons...

...il fait bon
s'y poser

journal municipal octobre 2016

HÔTEL DE VILLE

✦ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

✦ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77

Fermé le vendredi après-midi.

✦ État civil, carte nationale d'identité, passeport, inscription cantine, garderie, centre de loisirs

✦ Aide sociale, élections

✦ Horaires d'ouverture de la Médiathèque Saint-Exypéry :

☐ Lundi : fermeture hebdomadaire

☐ Mardi : de 15h30 à 18h30

☐ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

☐ Vendredi : de 15h30 à 18h30

☐ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 04 66 38 91 43

✦ Site internet : www.ville-garons.fr

✦ Horaires d'ouverture au public de la déchèterie de NÎMES MÉTROPOLE en période hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

☐ Lundi : 14h - 17h

☐ Mardi : 9h - 12h

☐ Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

☐ Jeudi : 14h - 17h

☐ Vendredi : 9h - 12h

☐ Samedi : 9h - 12h / 14h à 18h

Fermée le dimanche et les jours fériés.

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

✦ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes

Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33

✦ MSA : Mme Basset

Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

✦ Police municipale (Grand'rue) :

04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09

✦ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36

✦ Pompiers : 18

✦ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)

Tél. 0 800 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjointes



ALAIN DALMAS

Maire



YVES RODRIGUEZ

1^{er} adjoint,
délégué aux bâtiments communaux



JOSIANE GAUDÉ

2^e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL

3^e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE

4^e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI

5^e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



JACQUELINE CHAPEYRON

6^e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



MICHEL JARRY

7^e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA

8^e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

secretariat@garons.fr

MAIRIE DE GARONS :

Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69



LE MAGAZINE, JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GARONS

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max Marcourel

Crédits photos : Mairie de Garons, JM MARCOUREL, D. ESPITALIÉ,
Aymeric DUFOUR et autres garonnais
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n°131977

Votre journal municipal
est imprimé sur
un papier respectant les
normes européennes
de protection
de l'environnement



LES CIGOGNES NOUS L'ONT ANNONCÉE... L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ !

Garonnaises, Garonnais, Chers Amis,

La rentrée invite petits et grands à une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

À présent, plus de 493 élèves ont repris le chemin de l'école. Chaque rentrée scolaire est pour nos enfants et leurs parents un événement particulièrement important

et apporte ordinairement un certain nombre de changements.

Cette année encore, nous ne dérogeons pas à la règle.

En effet, au fil des mois notre commune apparaît avec un visage remodelé, selon les travaux, les aménagements de voirie qui se poursuivent et améliorent le cadre et les conditions de vie de chacun.

C'est donc avec détermination que le conseil municipal aborde cette rentrée et veillera à conduire l'ensemble des travaux engagés, porter les dossiers importants, réfléchir sur des projets annoncés, tout un programme essentiel pour le devenir de notre collectivité.

Ces vacances d'été ont donc été l'occasion d'entreprendre, comme d'habitude, des améliorations dans divers domaines. Le point fort et le plus marquant sera le chantier de la Grand'rue avec des travaux d'envergure sur les réseaux humides (eau et assainissement). De plus, ils intégreront la rénovation de l'éclairage public et la réfection complète de la voirie.

Démarré début septembre, ce chantier va durer environ 8 mois et ne sera pas sans incidence sur la fréquentation de ce quartier « charnière » dans notre village.

Une autre modification plus discrète mais non moins « collective » : nous avons entamé cette année scolaire avec un nouveau prestataire de service pour la confection des repas de cantine.

La politique de qualité de ce service demeure une de nos priorités et vous pourrez découvrir dans ce magazine ce que nous souhaitons privilégier dans ce domaine pour les enfants.

C'est donc avec détermination que le conseil municipal aborde cette rentrée et veillera à conduire l'ensemble des travaux engagés, porter les dossiers importants et réfléchir sur des projets annoncés ; tout un programme essentiel pour le devenir de notre collectivité.

Par ailleurs, les associations municipales créatrices de liens sociaux essentiels, ainsi que les nombreux bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle et sportive, entament cette même reprise. Septembre/octobre sont les mois des espaces d'échanges et de convivialité comme en a témoigné le récent Forum des associations.

C'est un bon moyen pour les nouveaux Garonnais de se rencontrer autour d'activités variées et profiter de ce foisonnement de manifestations.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations indispensables, afin que tous les Garonnais vivent cette rentrée 2016 du mieux possible.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une rentrée 2016 pleine d'énergie et une bonne lecture !

Alain DALMAS, Maire de Garons



Services mairie	● 2
Permanences des élus	● 2
Édito du Maire	● 3



Scolaire	● 4-6
Conseil municipal	● 7
Garons hier/aujourd'hui	● 7



Rétrospective photos	● 8-9
Travaux	● 10-11
Bonne retraite	● 11
Etat civil	● 12

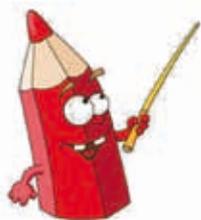


Associations	● 13-17
CLSH	● 18-19
Salon photo-ciné rétro	● 20
Médiathèque	● 20-21



Déchèterie	● 23
Sécurité	● 24-25
Environnement	● 25

Renseignements utiles	● 27
Agenda des manifestations	● 27



RESTAURANTS SCOLAIRES



Depuis la rentrée scolaire, après appel d'offres, c'est la société Sud EstTraiteur située sur la commune du Crès dans l'Hérault (proposant l'offre économiquement la plus avantageuse) qui a été retenue pour fournir les repas des restaurants des écoles et du centre de loisirs.



La cuisine centrale de cette entreprise a produit ses premiers repas en 1991 et au fil des décennies, a su séduire et satisfaire une clientèle toujours plus large. Aujourd'hui, 16 500 repas sont servis chaque jour couvrant désormais quatre départements (Hérault, Gard, Vaucluse et Aude), des crèches aux cantines scolaires, en passant par les établissements de santé, le portage aux seniors et les entreprises. Chez Sud EstTraiteur, se restaurer doit avant tout être un moment de plaisir teinté de gourmandise, de

Pour des aliments riches en goût et en nutriments, les fruits et légumes crus de saisons sont aussi favorisés.

Portés par la passion et le savoir-faire, les chefs expérimentés et les équipes sélectionnent avec soin les produits et élaborent des recettes savoureuses qui sont cuisinées au sein même de la cuisine centrale. L'ensemble des plats élaborés sont réalisés en cuisson traditionnelle, comme à la maison, puis sont directement conditionnés et refroidis selon les normes sécuritaires de distribution en liaison froide.

Afin de garantir aux convives saveurs et qualités nutritionnelles, mais également hygiène et sécurité alimentaire, les plats sont cuits, conditionnés puis placés en chambre de refroidissement selon des modes opératoires strictement régis par les agréments sanitaires obligatoires. Ils sont ensuite répartis puis acheminés par les chauffeurs-livreurs en camions isothermes, dans des conditions de parfaite maîtrise de la chaîne du froid.

Pour plus de renseignements, consulter le site internet : <http://sud-est-traiteur.fr>

Cerise sur le gâteau !... ce changement de prestataire de service s'est effectué sans aucune modification du prix du repas, qui est maintenu depuis maintenant plus de 3 ans à 3.60 € par jour et par enfant.



Nous sommes convaincus que les engagements de la municipalité seront de nature à renforcer la valeur de ce partenariat avec la Société Sud Est Traiteur ; le bien-être des enfants et leurs plaisirs gustatifs seront toujours mis en avant et nous poursuivrons notre attention et nos efforts sur le fonctionnement de ces services qui accueillent une moyenne journalière de 300 convives.



partage et de découverte. C'est la raison pour laquelle sont privilégiés en priorité les produits locaux (dans un rayon de 80 km) et le « fait maison » pour proposer chaque jour des plats variés, savoureux et équilibrés.

MATERN'AILES

L'association des Parents d'élèves de l'école maternelle Jean Monnet de Garons regroupe des parents bénévoles qui au fil de l'année :

- ✓ propose la vente de crêpes, spectacles, animation Kapla,
- ✓ participe à des achats de matériels éducatifs (tapis d'éveil) ou sorties scolaires
- ✓ aide l'équipe enseignante lors des moments forts de la vie de l'école.

Le nouveau bureau a été élu le jeudi 15 septembre, fort d'une quinzaine de membres.

Présidente : Angélique Brochu
Secrétaire : Carine Brunel
Trésorière : Bérengère Alips

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MONNET

Les élèves de Mme Arnihac et de Mme Ancelin (49 au total) sont partis en classe découverte du lundi 27 juin 2016 au dimanche 3 juillet 2016.

Ils ont pu visiter le Puy de Dôme, le parc Vulcania, le site de Lemptegy, le château de Murol, ainsi que la ville de Clermont Ferrand.

Les soirées ont été animées par un conteur, un repas médiéval, un groupe folklorique et une soirée dansante appréciée par tous !

Le mot de la Directrice : « *Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui se sont investies à nos côtés et qui ont permis aux enfants de vivre une expérience de dépaysement, d'échanges et de découverte de l'Auvergne dans les meilleures conditions.*

Nous en garderons tous un merveilleux souvenir. »



REMISE DES DICTIONNAIRES

Le 14 juin dernier, la remise traditionnelle des dictionnaires aux élèves de CP s'est déroulée dans la bonne humeur et la détente, même si nombreux se montraient encore plutôt « studieux ».

En présence de quelques conseillers municipaux, ces élèves de l'école élémentaire Saint Exupéry étaient ravis de recevoir de la main de Mme Brigitte MALIGE, adjointe déléguée aux affaires scolaires, cet ouvrage dédié. Ils se sont mon-



trés très reconnaissants et forts intéressés.

Une collation est venue compléter cet après-midi sympathique et chaleureux, qui donnait un avant-goût de vacances aux petits et grands qui y ont participé.



IMPORTANT
Pré-inscriptions
scolaires,
information aux
parents d'élèves

Afin de recenser tous les enfants nés en 2014 qui intégreront à la rentrée 2017-2018 une classe de petite section de maternelle, merci de vous présenter en mairie, avec copie du livret de famille avant le 10 décembre 2016. Ces effectifs doivent être obligatoirement communiqués.

BELLE ET LUMINEUSE RENTRÉE DES CLASSES

C'est sous un soleil éclatant que les **493** jeunes élèves garonnais ont repris le chemin de l'école (186 enfants en maternelle et 307 en élémentaires dont 74 à Saint Exupéry).

À leurs mines réjouies et encore hâlées, il était clair que chez ces derniers, **reprise** rimait avec **surprise**.

Oui, en effet, joie et émerveillement de découvrir, dans les cours des 3 écoles, jeux et marelles coloriées venus agrémenter durant les vacances d'été ces espaces de récréations.

Chez les plus petits, les effectifs scolaires étaient suffisants pour ouvrir à nouveau, cette année, une classe supplémentaire (celle-ci avait été fermée, il y a 2 ans).

Les années se suivent donc, mais ne se ressemblent pas toujours.

Fort heureusement, l'équipe enseignante fait preuve de beaucoup de patience et d'une grande adaptabilité à ces variations d'élèves.

Quant au service des affaires scolaires, qui pilote avec précision ces mouvements d'effectifs, il permet réactivité et rapidité dans l'organisation de la rentrée des tout-petits.



TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI- SCOLAIRES

À l'instar de l'année dernière, les activités du vendredi après-midi ont repris, elles aussi.

Nouveautés :

certaines parents d'élèves avaient demandé, en comité de pilotage, d'envisager de la diversité dans les activités, de peur que les enfants ne se lassent.

C'est donc chose faite : que les reines se préparent et les rois se positionnent : les "**échecs** et **TAP**" ont fait leur entrée !

Le **karaté**, pour les amateurs de sport, donne une autre dimension dans l'enseignement du respect et de la discipline.

Enfin, l'association **Lire et faire lire** propose de la lecture et des contes pour le plaisir de ceux qui préfèrent les temps calmes.

Au total, avec les activités que l'on connaît déjà, de quoi permettre aux enfants des écoles de Garons une transition récréative de fin de semaine, mais non moins utile à leurs apprentissages.

Mouvements des enseignants

BIENVENUE à Mmes RADET Martine (MS/GS) et MARCINIAK Daisy (PS) nouvelles enseignantes de la maternelle et JOURDAN Sandrine (CE2/CM1) de l'école élémentaire Jean Monnet. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs récentes fonctions à Garons.

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : mercredi 31 août 2016		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1er septembre 2016		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 18 février 2017 Reprise des cours : lundi 6 mars 2017	Fin des cours : samedi 11 février 2017 Reprise des cours : lundi 27 février 2017	Fin des cours : samedi 4 février 2017 Reprise des cours : lundi 20 février 2017
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 15 avril 2017 Reprise des cours : mardi 2 mai 2017	Fin des cours : samedi 8 avril 2017 Reprise des cours : lundi 24 avril 2017	Fin des cours : samedi 1er avril 2017 Reprise des cours : mardi 18 avril 2017
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JUIN 2016

Extrait des délibérations : textes complets en mairie ou sur le site de la ville

- Aménagement du giratoire de l'entrée Nord de Garons: convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le conseil départemental et la commune de Garons **Adoptée à l'unanimité.**
- Aménagement du giratoire de l'entrée Nord de Garons: convention de maîtrise d'ouvrage partagée avec Nîmes Métropole **Adoptée à l'unanimité.**
- Acquisition de parties de la parcelle AM 44 appartenant à la société Semiga **Adoptée à l'unanimité.**
- ZAC Carrière des Amoureux: approbation du compte-rendu annuel à la collectivité locale 2015 **Adoptée à l'unanimité.**
- Modification du tableau des effectifs: création d'emplois **Adoptée à l'unanimité.**
- Autorisation à signer la convention Cadre de fonctionnement de la direction des systèmes d'information (DSI) commune à Nîmes Métropole et à la commune de Garons sur les périmètres définis **Adoptée à l'unanimité.**
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché de fourniture de repas en liaison froide pour la restauration collective de la ville de Garons **Adoptée à l'unanimité.**
- Participation aux frais de fournitures scolaires des écoles privées sous contrat d'État **Adoptée à l'unanimité.**
- Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles primaires et maternelle **Adoptée à l'unanimité.**
- Subvention pour activités pédagogiques à l'école maternelle Jean Monnet (année scolaire 2016/2017) **Adoptée à l'unanimité.**
- Subvention pour classes de découvertes ou activités pédagogiques aux écoles primaires Jean Monnet et Saint-Exupéry (année scolaire 2016/2017) **Adoptée à l'unanimité.**
- Tarifs centre de loisirs : séjour Allemagne **Adoptée à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Judo club Garons **Adoptée à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention à l'association Jazz à Garons **Adoptée à la majorité (1 abstention).**
- Modification du périmètre du syndicat mixte d'électricité du Gard **Adoptée à la majorité (1 abstention).**
- Convention entre la commune de Garons et Nîmes Métropole pour l'implantation de conteneurs enterrés **Adoptée à l'unanimité.**
- Approbation et renouvellement de la convention d'engagement entre la commune de Garons et l'établissement public de coopération culturelle du Pont du Gard pour l'obtention d'une carte d'accès gratuit au site **Adoptée à l'unanimité.**

Garons d'hier et d'aujourd'hui



Rue
Xavier Tronc



...feu d'artifice du 14 juillet

Rétrospective... fête votive



TRAVAUX : AMÉNAGEMENT DE LA GRAND'RUE

Les travaux d'aménagement de la Grand'rue ont démarré dernièrement. Ils permettront le renouvellement des réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales), la rénovation de l'éclairage public ainsi que la réfection complète de la voirie.

Nîmes Métropole est chargée de la compétence liée à l'eau potable, aux eaux usées et depuis cette année, aux eaux pluviales.

Elle gère, entre autre, le renouvellement, le renforcement et l'extension des canalisations, avec comme mission de desservir les abonnés actuels et futurs dans des conditions satisfaisantes.

Les études et diagnostics sur les réseaux de la Grand'rue ont mis en évidence des dysfonctionnements importants de ces canalisations (assainissement et eau potable).

Dans ce contexte et dans le cadre du groupement de commande avec la commune de Garons, Nîmes Métropole a programmé leur renouvellement.



Le réseau d'eau potable sera renouvelé sur 720 ml en fonte.

Cette opération est mise en œuvre avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau pour réduire les fuites dans les canalisations et ainsi augmenter les rendements.

Le réseau d'eaux usées sera renouvelé sur 560 ml en polypropylène.

Ces travaux visent à améliorer l'écoulement de ce réseau très endommagé et à supprimer les écoulements d'eaux usées dans l'environnement.

Le réseau d'eau pluviale sera renouvelé sur 610 ml en béton.

La première phase de travaux a débuté depuis le 29 août par des sondages sur la voirie et l'aménagement du parking de l'impasse Berthe Chazel.



Esquisse d'aménagement de la place de la Mairie

Cet espace sera désormais accessible par le parking de la mairie. Il permettra notamment, sur le temps des travaux de la Grand'rue, de proposer un stationnement aux riverains et un accès pour les résidents de la rue des Jardins.

Les travaux effectifs de la Grand'rue ont débuté fin septembre pour une durée approximative de huit mois. Vous trouverez, sur le site de la ville (www.garons.fr) et par affichage en mairie, le plan prévisionnel de phasage et de déviation en grand format. Le phasage indiqué concerne, dans un premier temps, les réseaux humides et se renouvellera lors de la réfection de la voirie.

Pour suivre l'actualité des travaux et des informations municipales, je vous invite **à vous inscrire à la newsletter (rubrique : recevez la newsletter) sur la page d'accueil du site de la ville de Garons.**

La municipalité est consciente de la gêne occasionnée par ces travaux dans votre quotidien et compte sur la patience et la tolérance de tous.



Éclairages publics envisagés



TRAVAUX : RÉALISATION DE 4 COURTS DE TENNIS

Les travaux de réalisation des quatre courts de tennis et d'un club house ont démarré fin septembre. Édifiés près de la Halle des Sports, dans le secteur « Carreire disAmourous », ils permettront le regroupement de beaucoup d'activités sportives. Pour mémoire, cet équipement sera financé pour moitié par les fonds propres de la commune, comprenant la vente des anciens terrains à un bailleur social (Un toit pour Tous). Ils seront complétés par des subventions de l'État à hauteur de 5 000 € (fonds du Sénateur S. Soutour) et à hauteur de 175 000 € par Nîmes Métropole.



Cette opération permettra en outre de répondre aux exigences réglementaires relatives aux quotas des logements sociaux.

BONNE RETRAITE !

Ça bouge dans les services de la mairie en 2016 ! Après André MASOLINI, ce sont 2 autres agents, dont les visages ne sont pas inconnus, qui ont fait valoir leur droit à un repos mérité après plusieurs années de service public.

Louissette MANENT

Toujours avenante, souriante, disponible et efficace, « Loulou » a été remarquée en 1994 par le Maire de l'époque, Jean Yannicopoulos. Embauchée comme contractuelle en remplacement à temps non complet, elle a débuté sa carrière dans un premier temps à l'entretien des écoles et bâtiments, au restaurant scolaire, puis elle a été rapidement affectée pleinement à l'école maternelle où elle a su s'épanouir pour le plus grand plaisir des enfants. Que d'enfants elle a vu grandir et, pour certains, devenir à leur tour parents... !

Appréciée des parents, des enseignants, le quotidien de « Loulou » comptait les câlins, les rires, les chansons, les consolations et les soins des petits maux ; mais elle savait aussi, quand il le fallait, faire la grosse voix aux petites fripouilles en herbe. Le soir venu, armée de son balai et chiffon, telle une « Madame Propre » elle s'attelait à rendre rutilants les locaux pour accueillir tout ce petit monde le lendemain.



Robin PIGEYRE

La mairie de Garons, une histoire de famille pour Robin, pourrait-on écrire... Après que son père ait exercé les fonctions de Secrétaire de Mairie, il a rejoint l'équipe des services techniques en 1980.

Durant plus de 35 ans, par tout temps, il a été un agent de terrain et a vécu l'extension et la transformation de notre village. À ses débuts, il a été chargé de tâches très difficiles, telles que le ramassage des ordures ménagères ou plus incongrues, celles de fossoyeur avec les moyens du bord (pelle et pioche). Par la suite, il a œuvré pour rendre à notre village un visage toujours accueillant, par l'entretien des espaces publics et de la voirie, contribué à la maintenance des bâtiments communaux de plus en plus nombreux, à la préparation des manifestations... Chacun a pu et/ou a dû le croiser au détour d'une rue dans son camion, ou bien en pleine activité. Sa gentillesse, sa disponibilité et ses compétences lui ont permis de faire face au quotidien prévisible et programmable, mais aussi à l'imprévu.



Leur nouvelle organisation de vie leur permettra sans doute de se consacrer à leurs proches et à leurs activités et oui... c'est ça la retraite, être encore actif ! Nous leur souhaitons qu'elle soit agréable, heureuse et longue !

Dans la commune



État-civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- 👶 Nessma SEMLALI née le 15 avril 2016 à Nîmes
- 👶 Victoria BOUCKHUYT née le 22 avril 2016 à Nîmes
- 👶 Katrina LALITPHISIT née le 27 avril 2016 à Carcassonne
- 👶 Shana METALLIER née le 27 avril 2016 à Nîmes
- 👶 Imany AMARA née le 29 avril 2016 à Nîmes
- 👶 Hugo AFFRE né le 30 avril 2016 à Nîmes
- 👶 Jude FAUSSURIER né le 05 mai 2016 à Nîmes
- 👶 Lucie RODA née le 09 mai 2016 à Nîmes
- 👶 Louna DIERSTEIN née le 16 mai 2016 à Nîmes
- 👶 Lola GADEA née le 27 mai 2016 à Nîmes
- 👶 Tilio CARRERE né le 28 mai 2016 à Nîmes
- 👶 Séléna WINDER née le 30 mai 2016 à Nîmes
- 👶 Giulia BANTEGNIE née le 03 juin 2016 à Nîmes
- 👶 Juliette GREGOIRE née le 17 juin 2016 à Nîmes
- 👶 Fabio RIVERA né le 06 juillet 2016 à Nîmes
- 👶 Mendylina DE PAUW née le 13 juillet 2016 à Montpellier
- 👶 Sélénya ZEGGAR née le 17 juillet 2016 à Nîmes
- 👶 Timéo YANG né le 23 juillet 2016 à Nîmes
- 👶 Victor FUSTER né le 27 juillet 2016 à Nîmes
- 👶 Matéo LE ROUX né le 04 août 2016 à Nîmes
- 👶 Axel LEONE né le 16 août 2016 à Nîmes
- 👶 Lilo BURTÉ née le 19 août 2016 à Nîmes
- 👶 Khalissa TIGHBOULA née le 21 août 2016 à Nîmes
- 👶 Camille YANG née le 29 août 2016 à Nîmes
- 👶 Kaylee ALFONSO née le 1^{er} septembre 2016 à Arles
- 👶 Leïna Roukia DAHALANI née le 02 septembre 2016 à Nîmes
- 👶 Arnaud Nicolas ROUIL le 17 septembre 2016 à Nîmes

MARIAGES

Nos félicitations à :

- ♥ Samir KAMBOUA et Hayat LADI le 07 mai 2016
- ♥ Mathieu ROUIL et Laury OCHIER le 14 mai 2016
- ♥ Mourad SMAIN et Nezha BARAKAT le 14 mai 2016
- ♥ Abd-Essamed OUBAHA et Aouatif EL MAROUFI le 21 mai 2016
- ♥ Sofiane MESSAOUDI et Laure SIAU-PANSANEL le 21 mai 2016
- ♥ Étienne LACROIX et Muriel RIBARD le 21 mai 2016
- ♥ Anthony LOUIS et Alexia ERMOIRE le 28 mai 2016
- ♥ Jean-François GARCIA et Christelle GUILLOU le 04 juin 2016
- ♥ Jelel MABROUK et Fatima LAHRACH le 04 juin 2016
- ♥ Vincent GARCIA et Maurine BARTHE le 18 juin 2016
- ♥ Jean-Philippe FRIGARA et Hélène SPENS le 25 juin 2016
- ♥ Nicolas DELRIEUX et Dalila HEOUARI le 02 juillet 2016
- ♥ Bruno CHEVAL et Evelyne TRIBUT le 02 juillet 2016
- ♥ Jérémy BRUNET et Marine CHIOTTI le 09 juillet 2016
- ♥ Nicolas COSMA et Amélie SALCE le 09 juillet 2016
- ♥ Cyril GRASSET et Caroline LAMBERT le 16 juillet 2016
- ♥ Tarak NEFFATI et Sabrina LEAL CARDOSO le 30 juillet 2016
- ♥ Romain CAYLA et Jennifer PASTOR le 30 juillet 2016
- ♥ Romain LAVÉRY et Laetitia PARC le 30 juillet 2016
- ♥ Nicolas SGARD et Virginie MAGA le 13 août 2016
- ♥ Béatrice DEDET et Nathalie BORG le 27 août 2016
- ♥ Magid NEDJARI et Maude COMBE le 03 septembre 2016
- ♥ Jean-Paul STAUFFER et Suzanne VILLE
- ♥ Mohamed BEN ALAYA et Linda VIE



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- 👤 Léo BERARD-TORRES
- 👤 Élise TRINTIGNAC veuve WAILLIEZ
- 👤 Lucette SEGUIN veuve GUY
- 👤 Sandy MASOLINI épouse BOUTET
- 👤 Jeanne BRUNEL veuve BOSC
- 👤 Linette THEVENIN veuve PRINCE
- 👤 Thérèse GIRAUD veuve DUNAN
- 👤 Gilles COSTA
- 👤 Marie AUFFRET veuve PINCEMIN
- 👤 Marcel DECOUCUT
- 👤 François LAFOUASSE
- 👤 Noël GUICHARD
- 👤 Reine PORTALIER veuve TAULEMESSE
- 👤 Max BERTRAND
- 👤 André BRAHIM
- 👤 Viviane ANDRÉ veuve ROUSTAN
- 👤 Marthe TAILLEU
- 👤 Antoine MOYA

Dans la commune

ASSOCIATIONS

forum des associations

Comme chaque année, ce rassemblement de début septembre attire toujours autant de Garonnais : les habitués, mais aussi les nouveaux arrivants dans le village ; « histoire » de faire plus vite connaissance avec les activités sportives proposées et surtout de côtoyer les « personnages » reconnus dans chaque discipline.

Et oui... les visages familiers de certains contribuent à leur manière à l'attractivité du club.

Et parce que le tissu associatif de Garons est reconnu pour sa convivialité, la variété et la qualité des activités proposées, il encourage d'autant plus la diversité.

En effet, deux nouvelles associations ont démarré lors de cette rentrée sportive : l'une « hispanisante », l'association Las Palmas qui propose l'apprentissage des Sévillanes, Rumbas et Flamenco, et l'autre, dont l'appellation n'est pas encore connue, mais qui propose de la pétanque... Dernier écho de « radio-village », elle devrait se prénommer, comme on pourrait s'en douter « La boule garonnaise ».

Pour cette journée ensoleillée, pensons à remercier le bar Saveurs K'Fé qui a proposé buvette et restauration rapide.

La seule ombre au tableau : un petit loupé des organisateurs qui ont quelque peu négligé la communication de cette manifestation. Comme tout le monde le sait... la critique est aisée, mais l'art est difficile !



ASSOCIATIONS

JUMELAGE

C'est depuis juin 2013, durant la fête votive, que le jumelage officiel entre Garons et la ville allemande de Flörsheim-Dalsheim est instauré et que la délégation allemande est invitée régulièrement.

Les deux communes tentent, depuis lors, d'organiser des échanges culturels et fraternels. C'est donc durant notre dernière fête annuelle qu'ils ont pu se mêler à la population garonnaise en participant à la Pégoulade, vêtus des tee-shirts oranges de la fête 2016.

Ils ont, comme d'habitude, apprécié nos traditions camarguaises ainsi que nos spécialités culinaires.

Précédemment au mois de mars 2015, Garons avait accueilli un groupe de scouts allemands venus visiter la région et rencontrer des scouts français.

Puis, au mois de septembre dernier, a eu lieu à Flörsheim-Dalsheim une fête commémorant les 1250 ans du mur médiéval qui traverse la ville.

Les garonnais invités ont pu apprécier, équipés pour l'occasion d'habits du Moyen Âge, l'hospitalité et la convivialité de nos amis allemands dans ce cadre festif.



La réussite de ces échanges de jumelage ne dépend pas uniquement des efforts de quelques membres du comité. Tous les Garonnais et les associations garonnaises sont invités à s'associer au Comité de Jumelage pour que les liens entre les deux communes perdurent, soient riches, fructueux et fraternels.

Contact : Mme ANISSET Christiane, Présidente du Comité de Jumelage, 04 66 70 04 50.

AMICALE DES ANCIENS JEUNES

L'Amicale des Anciens Jeunes a repris ses activités le 6 septembre dernier et sera heureuse de vous accueillir le mardi et le vendredi de 14h30 à 18h00.

Pour l'année 2016/2017, notre association propose des sorties à la journée, repas au club, repas dansant à la salle des fêtes, loto annuel, pégoulade et toujours des jeux de loto, cartes, boules, etc.

Le 5 novembre à la salle des fêtes, nous participerons

à la journée organisée par « FESTI GIPSY ». Une paëlla sera proposée à cette occasion à nos adhérents.

Au programme de nos festivités, une croisière est prévue pour septembre 2017.

Adhésion au Club : 20 €

Renseignements :

Mme ZANON Ange-Marie, 04 66 70 08 03.

Mme LORENZO Christine, 06 62 54 01 91.

La commune de Garons soutient la ville de Nîmes dans sa candidature pour son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.



ASSOCIATIONS

AÏKIDO

L'aïkido est un art martial japonais fondé par Morihei Ueshiba en 1925 et se présente en forme de self-défense. Son originalité tient de ses techniques particulières qui visent à préserver l'intégrité de l'adversaire. C'est le principe de non-violence qui prédomine. Obtenir le désarmement volontaire de l'agresseur est à la fois l'objectif et la méthode de l'aïkido.

L'aïkidoka (celui qui pratique l'aïkido) apprend à utiliser la force et l'énergie de son assaillant en la retournant contre ce dernier. Il s'agit de décourager son adversaire et non de le détruire.

L'aïkidoka, qui utilise prioritairement l'esquive, guide l'attaque de son partenaire en le contrôlant au maximum jusqu'au point de déséquilibre. À ce moment-là, l'aïkidoka a le choix entre la projection et l'immobilisation en fonction de l'efficacité recherchée.

Ces techniques se pratiquent indifféremment à genoux, debout, à droite, à gauche.

En plus des techniques à mains nues, l'aïkido comporte l'étude du maniement d'armes en bois : le sabre ou bokken, le bâton ou jo, le couteau ou tanto.



L'aïkido est pratiqué par des femmes et des hommes de tous âges et de toutes tailles.

L'aïkido est certainement l'art martial le plus adapté aux femmes car sa pratique ne nécessite pas l'utilisation de la force physique et son efficacité repose sur le déplacement, le placement, l'engagement des hanches et le relâchement musculaire qui permet une meilleure circulation de l'énergie : le ki.

Le club de GARONS a été créé en 2010 et compte environ une douzaine de licenciés.

Jacques BOUVIER en est le professeur ; il est 2^e dan et détenteur du brevet fédéral d'enseignant.

Le passage des grades s'obtient par le professeur en fin de saison au rythme de l'élève du 5^e kyu au 1^{er} kyu (ceinture blanche + hakama).

Le passage des ceintures noires se fait devant un jury de la fédération.



GARONS, «faites» du Sport

Cette journée s'est déroulée à Garons le 2 juillet dernier avec par chance un très beau temps. L'année précédente cette manifestation avait été quelque peu ralentie à cause de fortes pluies.

De nombreux stands étaient installés et le réel investissement de toutes les associations locales n'est plus à démontrer dans ce type de manifestation sportive. Les démonstrations dans chaque discipline sont venues compléter l'attractivité des différents stands.

Cette journée a été aussi l'occasion de présenter les toutes nouvelles associations qui démarrent leurs activités sur la commune.

Et pour parfaire la bonne ambiance de ce rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de sports, la buvette a été tenue par l'association « Matern'ailes ».

JUDO

Venez rejoindre le Judo Club Garons.

Nous sommes une équipe de bénévoles, dont seul le développement de l'enfant et les valeurs du Judo sont nos priorités.

Encadré par un professeur diplômé, vos enfants trouveront l'épanouissement nécessaire à la vie d'aujourd'hui.



Philippe
PAILHES

06 82 82 45 35

ASSOCIATIONS

GARONS

TENNIS DE TABLE

Les entraînements pour la saison 2016-2017 ont repris le mercredi 07 septembre 2016 à 16h30 à la halle des sports de Garons.

Les inscriptions et renouvellements se font lors des entraînements.

Le championnat :

1^{re} journée seniors le 18 septembre 2016 et 1^{re} journée jeunes le 15 octobre 2016.

Pour tous renseignements, téléphoner ou prendre contact avec : M. MAUREL Christian, Président, 5 avenue de la Camargue GARONS Tél. : 04 66 70 03 35

Portable : 06 74 87 03 11

Mme BARBUT Sylvie, Secrétaire, 1 rue Marmet GARONS Tél. : 04 30 67 40 38

Portable : 06 35 39 59 65

G2AA

ATHLÉTISME

Les entraînements Athlétisme : pour les moins de 12 ans, le mercredi de 14h30 à 16h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00, au Mas de l'Hôpital.

Notre rôle est de proposer une activité qui sécurise, respecte, valorise et motive les plus jeunes. par la découverte de l'athlétisme : leur faire toucher à tout, leur donner goût à ce sport, faire partager cette passion et leur transmettre nos valeurs.

Marche Nordique : mardi de 19h00 à 20h00, jeudi de 9h30 à 11h00 et le samedi de 9h30 à 11h00. Rendez-vous au Mas de l'Hôpital.

Certains sport permettent d'améliorer son endurance, d'autres sa force, sa souplesse, son équilibre ou sa coordination. La marche



nordique a l'avantage de développer efficacement toutes ces qualités !



Mme ROBERT Marie-France : Présidente.

M. ROBERT Franck : entraîneur diplômé de la Fédération Française d'Athlétisme pour la marche nordique et l'athlétisme pour les moins de 12 ans, juge arbitre de course hors stade et juge fédérale de marche nordique.

BIENVENUE À

Association
Las Palmas
Nouveau à Garons
Cours de Danse :
- Sévillane
- Rumba
- Flamenco
Adultes et Enfants
Tous Niveaux
Mardi et Jeudi
à la Salle des Fêtes
Renseignements : Amandine 06.24.61.20.40

ARTISTIQUEMENT MODE

ARTISTIQUEMENT MODE est une association « loi 1901 » spécialisée dans l'événement artistique et la mode.

Sa participation à des événements tels que HAIRCONGRESS en Espagne et les différentes FASHIONWEEK, l'organisation du salon concours " LA NUIT DU CRÉATEUR " pour la seconde année, permettra d'évoluer dans ce milieu artistique avec beaucoup de professionnalisme et de succès.

Vous êtes modèle, créateur, danseur, chanteur : vous avez entre 14 et 23 ans et vous souhaitez vivre l'aventure ARTISTIQUEMENT MODE, contactez Jocelyne ARRAGON.

Association ARTISTIQUEMENT MODE

Mme MINET Caroline, Présidente

Tél. : 06 89 25 92 58

Mme Jocelyne ARRAGON, Vice-présidente

Tél. : 06 84 73 52 51

Mail : artistiquementmode@outlook.fr

Site : <http://artistiquementmode.e-monsite.com/>

Dans la commune

ASSOCIATIONS

JAZZ À GARONS

L'association « Jazz à Garons » vous a proposé deux magnifiques concerts en cette année 2016.

En mars, la chanteuse franco-américaine « Nicolle Rochelle » accompagnée du « Hot Antic Jazz Band » a plus que rempli la salle des fêtes.

En mai, les parisiens du « Men'ory » ont réédité la performance.

Après de tels succès, « Jazz à Garons » vous propose et vous annonce en avant-première les concerts de 2017.

Vendredi 17 mars : un Big-Band de

18 musiciens « **Millésime Big-Band** » et le *vendredi 19 mai*,

le retour à Garons de l'excellent « **Al Copley** », pianiste et arrangeur des « Blues Brothers » et surtout spécialiste du Boogie-Woogie.

À vos agendas !



L'ESTELLO

Pour la 3^e année, le groupe folklorique L'ESTELLO organise l'élection de MISS Garons et sa métropole qui aura lieu le **22 octobre 2016 à la salle des fêtes de Garons à 20h30**.

Cette année, l'élection est destinée aux jeunes filles âgées de 16 à 25 ans, sans critère de taille.

Une opportunité pour ces jeunes filles d'être dans le monde de la mode et des paillettes. Venez passer une soirée exceptionnelle en compagnie de professionnels de la mode et du mannequinat et tenter votre chance, afin d'avoir la possibilité d'être repérée et de remporter des cadeaux.

Renseignements : Mme ARRAGON Jocelyne, 06 84 73 52 51.



FESTI GIPSY

L'association Festi Gipsy organise le **5 novembre 2016 à la salle des fêtes, un " Repas Animation " à 12h00 autour d'une paëlla**.

Proposée par l'Amicale des Anciens Jeunes de Garons.



CENTRE DE LOISIRS ROAD TRIP ADVENTURE

Le centre de loisirs de Garons est toujours, et depuis plusieurs mois, sur les starting-blocks. Une fréquentation enregistrée à la hausse en ce qui concerne le mois de juillet où 224 enfants étaient répartis sur 4 semaines. Entre activités manuelles, artistiques, jeux, sorties et séjours, les enfants ont trouvé un réel plaisir à y participer.

Allemagne

Pour commencer l'été, du 11 au 17 juillet, une dizaine d'ados s'est rendue à l'auberge de jeunesse qui se situe à Erfurt en Allemagne. Au programme : piscine en plein-air, luge d'été, parc aventure-nature, visite du château de Wartburg, découverte de la ville d'Eisenach, la citadelle de Pétersbourg, ainsi que le jardin botanique Ega Park, qui ont rythmés cette semaine de découverte.



Hérault

Concomitamment, un autre séjour se préparait à St Bauzille de Putois, du 25 au 29 juillet, où 29 enfants allaient multiplier les activités comme le canoë, la baignade, l'escalade et l'incontournable boum qui a lieu à chaque séjour pour le bonheur de tous.



Le centre n'a pas manqué d'activités, lui aussi.

Une très belle journée pour 61 enfants accompagnés de 10 animateurs a eu lieu au parc Amazonia de Roquemaure. Cette journée a remporté un franc succès.

Sans oublier la découverte du Floorball, le 20 et 21 juillet, qui s'est déroulée à la Halle des Sports avec la participation du Lyon Floorball Club représenté par Charlotte, la responsable. Les enfants en redemandent encore. Une belle découverte pour petits et grands.



Dans la commune

Avec des températures aussi élevées, le centre de loisirs avait installé des piscines afin de proposer de nombreux jeux aquatiques.

Pendant que certains partaient se changer les idées en dehors de Garons, le centre accueillait 75 enfants sur les 2 dernières semaines des vacances.

Avec la même ardeur qu'en juillet, un autre séjour a eu lieu à St Bauzille de Putois, du 8 au 12 août pour 24 enfants inscrits. Via ferrata, tir à l'arc pour les petits et karting pour les plus grands étaient au programme.



Le centre de loisirs a fait sa rentrée le mercredi 07 septembre dernier et déjà une cinquantaine d'enfants sont inscrits.

Parce que chaque période propose un thème, celui de septembre était : D&CO, 6 mercredis pour tout changer !

Nous retiendrons que le centre de loisirs reste un lieu très fréquenté, très animé et aimé de tous !



Exemple d'une journée de vacances au CLSH

Mardi 12 juillet 2016, les enfants du centre ont participé aux « **Journées Découvertes Sportives** » mises en place par Nîmes Métropole.

Les petits garonnais ont pu bénéficier le matin d'une initiation aux échecs grâce au club « Échiquier Nîmois ».

Tous ont beaucoup apprécié ce moment et sont restés très concentrés tout au long de la matinée.

Après un pique-nique suivi de jeux collectifs sur les pelouses des costières, nous avons pu nous rendre à la piscine Nemausa.



Durant l'après-midi, trois maîtres-nageurs ont testé les capacités de chaque enfant à la pratique de la natation avec des tests spécifiques.

Ils ont ensuite organisé des jeux dans l'eau. Les quelques enfants qui ne nageaient pas correctement ont pris des cours personnalisés.

Avant notre départ, des attestations de baignade ont été remises gratuitement aux enfants.

Une journée très agréable à renouveler.

Le programme des vacances de la Toussaint au CLSH du **20 octobre au 02 novembre 2016** est disponible sur le site internet de Léo Lagrange ou en mairie.

3^E SALON PHOTO CINÉ RÉTRO

Organisé par l'Association Municipale Sports et Loisirs de Garons, dimanche 11 septembre a eu lieu à la salle des fêtes le 3^e Salon Photo Ciné Rétro.

Contrairement à 2015, où les orages ont découragé bon nombre de visiteurs, celui de 2016 au contraire a été placé sous le signe de la chaleur.

Cela n'a pas inquiété les exposants et amateurs d'appareils vintage. En effet, bon nombre de visiteurs se sont déplacés pour admirer ces appareils d'une autre époque qui ont marqué l'histoire de l'image.



Daguerréotypes et autre tirages du 19^e et début du 20^e siècle ont émerveillé de nombreuses personnes. De nombreux livres étaient également disponibles pour se familiariser avec la photo argentique ou le cinéma.

Bref, même si chemises et tee-shirts collaient à la peau, ce fut une excellente journée qui sera reconduite en 2017, toujours sur le deuxième dimanche de septembre.

MÉDIATHÈQUE

La Rentrée en lecture...

...et bien d'autres supports à la médiathèque Saint-Exupéry

La médiathèque, ce sont :

- **Des espaces colorés et chaleureux** selon les goûts, les envies ou l'âge de chacun (espace multimédia avec 6 PC à disposition du public, Internet et Wifi, salle des contes, espaces adulte, détente, jeunesse, enfant). La médiathèque, ouverte à tous, comme lieu de loisirs, convivialité, rencontres ou lieu de travail (travail individuel ou en groupe pour exposés... enfants du primaire, jeunes collégiens ou lycéens. N'hésitez pas à venir travailler à la médiathèque).

- **Un fonds de documents** conséquent alimenté par des commandes régulières de nouveautés en livres, adultes ou jeunesse.

La rentrée littéraire de septembre est d'ailleurs riche en nouveaux romans français ou étrangers à découvrir. Des **magazines** à lire sur place ou à emprunter. Tous les services de prêts proposés à la médiathèque sont gratuits.



- **Du matériel multimédia** : 4 tablettes Samsung en consultation sur place (jeux ludo-éducatifs, internet...), 2 liseuses Kobo à emprunter à domicile (lecture sur écran de livres électroniques).

Nouveauté : d'ici la fin de l'année, le pack multimédia sera augmenté de 4 nouvelles tablettes Apple iPad, et de 2 liseuses supplémentaires.

Dans la commune

● Des animations régulières avec les "Samedis" :

✓ " Samedis d'histoire " :

Tous les 1^{ers} samedis du mois, à 15h dans la salle des contes, lectures d'histoires par le personnel de la médiathèque, pour les enfants et leurs parents (venue libre, sans inscription préalable).

✓ " Samedis multimédia " :

Tous les 3^{es} samedis du mois, de 10h à 12h, l'espace multimédia propose des ateliers divers, enfants ou adultes, selon le support : PC, tablettes, liseuses... (sur réservation).

✓ " Samedis découvertes " :

Thématiques choisies diverses (présentation de nouveautés en romans, documentaires, bandes dessinées, découverte d'un univers d'auteur...). Les dates de ces samedis seront annoncées aux lecteurs par mail, affichage ou sur le site internet.

✓ " Samedis Jeux " :

Grande nouveauté pour cette fin d'année : la PS4 et la Wiiu arrivent à la médiathèque...

● **Des accueils ponctuels de classes** : chaque mardi et vendredi matins de l'année scolaire, la médiathèque reçoit 2 classes de maternelle et 2 classes de primaire, pour des animations diverses. Partenariat constructif avec les équipes enseignantes pour promouvoir et favoriser la lecture auprès des enfants. Le plaisir et le goût de la lecture, ça commence tout petit !

● Des spectacles ou ateliers de création :

✓ Spectacle de conte :

" Les Fables de La Fontaine " interprétées par le comédien et metteur en scène Pierre Gorces, **vendredi 14 octobre 2016** à 18h30 dans la salle des Contes de la médiathèque. Une vision contemporaine des Fables, tout en gardant la beauté de la langue de Jean de La Fontaine. Un spectacle à multiples portes, entre rires, humour et dérision sur les travers des hommes ! Et rien n'a changé !

Tout public : adultes, enfants à partir de 7 ans, entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles).

✓ Atelier Graffitis :

Samedi 29 octobre, salle des contes.

✓ Spectacle Noël :

Un après-midi récréatif est programmé pour les enfants, le 11 décembre 2016.

Afin de respecter les normes de sécurité de la salle des contes (capacité d'accueil de 90 places), seuls les enfants seront accueillis dans la salle. Nous ne pourrions recevoir les parents. Réservation obligatoire en

mairie avant le 02 décembre 2016 ou par mail : accueil@garons.fr

● Des expositions :

✓ " Comment un livre vient au monde ", du 30 août 2016 au 20 août 2017 : jeunes lecteurs ou plus grands, partez dans les coulisses de la création d'un livre ; de l'écrivain au lecteur, c'est tout un voyage... beaucoup de travail, mais aussi beaucoup de passion !

Exposition prêtée par la Direction du Livre du Gard.

● Un fonds spécifique de lecture pour les personnes en situation de handicap :

La lecture accessible à tous, grâce au partenariat avec la Médiathèque parisienne Valentin Haüy (spécialisée dans le handicap).

Un matériel adapté : un télégrandisseur sur place, et 2 lecteurs spécifiques à emprunter chez soi pour l'écoute des livres audio Daisy en synthèse vocale. 200 livres sonores sont actuellement disponibles à la médiathèque, d'autres peuvent être téléchargés. Une petite formation pour l'utilisation de ces matériels est dispensée à la demande.



Vous avez une *passion artistique, peinture, sculpture, modelage, photo, créations diverses*, et vous voulez montrer ou faire découvrir votre passion, participez à l'exposition :

LES GARONNAIS ONT DU TALENT
qui se déroulera à la
médiathèque Saint-Exupéry du
17 novembre au samedi 10 décembre 2016.

Inscrivez vous au secrétariat de la mairie ou
auprès de l'adjoint délégué à la Culture
jean-max.marcourel@garons.fr

PAUSE ÉTONNANTE SUR NOTRE COMMUNE !

Si l'hirondelle annonce le printemps, à Garons, les cigognes ont annoncé la rentrée 2016

En route vers le sud, alors que le mois d'août n'était pas encore achevé, notre village a été le théâtre d'une visite insolite.

Depuis l'Alsace, de magnifiques cigognes ont fait une « halte migratoire » à la cime des arbres ce mercredi 31 août ou sur certains de nos bâtiments les plus hauts.

Alors qu'il faisait des températures proches de la canicule dans notre région, ce vol important de ces beaux et grands oiseaux fin août est-il annonciateur d'un hiver très froid ? Ou ces cigognes ont-elles suspendu leur vol aux portes de Nîmes pour trouver de la nourriture ?

Pour essayer de comprendre !

En Europe, les cigognes migrent deux fois par an selon 2 axes aériens.

Ces deux voies de passage divisent les cigognes blanches en deux populations distinctes : les cigognes de l'Ouest de l'Europe et celle de l'Est.

Celles de l'Ouest migrent via le sud de la France et l'Espagne pour rejoindre les zones d'hivernage en Afrique sub-sahariennes.

Les Cigognes Est-Européennes visent le détroit du Bosphore. Elles contournent la Méditerranée en longeant ses côtes Est pour arriver en Afrique par l'Égypte.

Barrière pyrénéenne

En France, les cigognes blanches suivent deux routes migratrices distinctes. L'axe le plus à l'Est draine des oiseaux venant de Hollande, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et la moitié Est de la France. La majorité des individus part vers le Sud franchissant la barrière pyrénéenne. Quant aux cigognes installées dans l'Ouest, elles traversent les Pyrénées basques

pour retrouver leur congénères à Gibraltar.

Toujours est-il que cette visite à « l'improviste » nous a permis de connaître un Garonnais talentueux qui partage aujourd'hui avec nous ce magnifique reportage photos.

Aymeric DUFOUR, originaire de Lyon et Garonnais depuis 8 ans, se passionne pour la photo depuis à peine un an. C'est dire combien il est doué... mais vous pourrez en juger par vous-même.

Il s'est mis à la photo « réflexe » tout simplement parce que la capacité de stockage de son portable était insuffisante.

Ses spécialités dans le domaine de la photo : « les pauses longues », les photos de nuit, les paysages et les animaux.



Nous avons donc sollicité ce jeune photographe amateur pour partager avec vous ces instants insolites avec les cigognes, mais aussi les moments magiques de notre feu d'artifice du 13 juillet dernier.

Félicitations à lui et tous nos encouragements dans la poursuite de cette récente passion.



DÉCHÈTERIE

Vous avez été plus de **2980** garonnais à nous faire part de votre opposition à la fermeture de la déchèterie, décidée par Nîmes Métropole.

De savoir que **63%** de la population de notre village nous a accordé son soutien dans cette démarche, nous conforte dans notre action d'empêcher cette décision arbitraire. Nous vous remercions donc pour votre participation et votre appui.

Notre déchèterie n'ira pas à la benne ! **NON À SA FERMETURE**

Forts de votre position et de vos signatures, nous adresserons dès fin octobre aux élus et décideurs de Nîmes Métropole, une requête motivée de notre désapprobation.

Bien évidemment, nous leur ferons part de nos raisonnements de contestation, mais en bonne intelligence, avancerons les arguments de poids pour qu'il en soit

autrement et que la déchèterie de notre village soit maintenue.

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se prononcer, il est encore temps jusqu'à fin octobre, de compléter le bulletin réponse détachable dans le Garons Magazine de mai 2016, ou disponible à l'accueil de la mairie.

UN MOYEN D'EXPRESSION POUR LES JEUNES... UN CALVAIRE POUR CEUX QUI DOIVENT NETTOYER

Dans le week-end des 5, 6 et 7 août dernier, plusieurs TAGS ont "marqué" la commune (murs de clôture d'administrés mais aussi sur un bâtiment communal, celui des services techniques).

Une faible description des auteurs avait été donnée à la Police Municipale.

Or, le mardi 09 août, la Police Municipale, au cours d'une vérification, contrôle ces 2 individus dont le sac à dos était ouvert et laissait entrevoir du matériel pour taguer. Ils étaient donc bien les auteurs de ces actes de vandalisme.

Mais il faut savoir que malgré la place donnée au graffiti dans des musées, ce dernier n'a pas encore gagné la confiance de tous. « Selon l'article 322-1 alinéa 2 du nouveau Code Pénal : « *le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 4 000 € d'amende lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Cette peine peut être portée de 7 500 à 15 000 € si les dégradations sont, par exemple, opérées en groupe et/ou au préjudice de monuments historiques ou bâtiments publics.* » C'est donc, en accord avec M. le Maire, les propriétaires des murs de clôture, les parents et les 2 jeunes mineurs qu'une médiation avec beaucoup de clémence a été tentée.

C'est ainsi que, sous la surveillance de la Police Municipale, les 2 jeunes taggers ont nettoyé les dégâts.



De surcroît, ils ont adressé une lettre d'excuses à M. le Maire, puis se sont aussi excusés auprès des propriétaires.

Faute avouée, à demi pardonnée....

BIENVENUE

Snack LA CANTINE

Restauration rapide

Du lundi au vendredi
à partir de 12h00
à côté de la boulangerie
1, rue des Alizés

04 66 70 19 99



CA VA COÛTER CHER... AGIR POUR NE PLUS SUBIR ! INFORMATION DE LA POLICE MUNICIPALE

Propreté urbaine, déjections canines, dépôts sauvages d'encombrants, déchets abandonnés sur la voirie ou encore stationnements gênants, excès de vitesse... il en est assez.

Face à la montée des incivilités, la ville de Garons a décidé de passer à la VERBALISATION.

Nos différents articles relatifs au respect des piétons lorsque les automobilistes se garent sur les trottoirs, sans imaginer que leur incivisme peut gêner les mamans avec des poussettes ou les personnes à mobilité réduite, sont restés « lettre morte ». La vitesse excessive de certains, dans les rues du village... Ou bien nos nombreux signalements concernant le respect des jours de collecte des déchets, la nécessité de rentrer les bacs après le passage des camions, le fait de ne pas déposer au sol des bouteilles à proximité des bornes d'apport volontaire ou encore déposer tout et n'importe quoi dans les

conteneurs collectifs (ex : place du Marché) ; eh bien, la période d'information est terminée : les policiers municipaux vont intensifier les mesures répressives.

S'il faut en passer par là, Garons opte pour la solution de cette équation complexe : verbaliser.

La décision est en tout cas dans les tuyaux de la municipalité qui s'apprête à lancer une vaste campagne de verbalisation pour améliorer ou faire cesser toutes ces incivilités qui viennent polluer le quotidien de tout un chacun.

Quelques exemples :

✓ Les amendes pour excès de vitesse peuvent aller de 90 € à 1500 €.

✓ Les amendes pour stationnement gênant sur les passages piétons, trottoirs et pistes cyclables : 135 €.

✓ Déjections canines sur la voie publique : contravention de 35 €.

✓ Les dépôts sauvages : soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque na-



ture qu'il soit et le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage : jusqu'à 1500 €.

✓ Non-respect des conditions de collecte des déchets : 35 €.

✓ Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (voire 3 750 € s'il s'agit de déchets professionnels). Et d'aucun pourra certes, venir contester ces mesures « impopulaires » mais réglementaires... comme disait la Fontaine : « **en toute chose il faut considérer la fin !** »

LA SÉCURITÉ... UNE PRIORITÉ !

Du renfort à la Police Municipale !

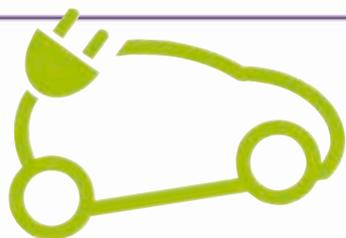
Jean-Michel PIERRAIN, 37 ans, rejoindra notre équipe de Police Municipale dès janvier prochain.

Recruté par voie de détachement de la Gendarmerie Nationale pour 14 mois et au terme d'une période de formation obligatoire dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, il pourra intégrer définitivement nos services en qualité de Brigadier-Chef Principal de Police Municipale.

Après 17 ans d'un parcours militaire en gendarmerie bien rempli, riche d'expériences dans le domaine de la sécurité publique, Jean-Michel PIERRAIN, souhaite donner une nouvelle dimension à sa carrière et mettre à profit son goût et son savoir-faire dans les domaines de sécurité et de proximité, sur le territoire de notre commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de la population Garonnaise.





GARONS... UNE COMMUNE BRANCHÉE

La municipalité a opté pour l'achat d'un véhicule électrique.

Double action responsable : ✓ **Maîtrise des coûts** ✓ **Geste pour l'environnement.**

Le parc des véhicules communaux est vieillissant et la nécessité de remplacer un véhicule des services techniques a guidé ce choix. La **voiture électrique** est la voiture d'aujourd'hui et de demain. Elle constitue « la solution pour rouler propre ».

Avec le **réchauffement climatique** de plus en plus réel, les voitures propres deviennent une évidence, même pour les collectivités territoriales.

Hormis cette prise de conscience environnementale, d'autres atouts non négligeables ont été retenus : **le coût de l'entretien des véhicules.** Comparé à une voiture classique, un modèle électrique ne demande pas beaucoup d'entretien : pas de vidanges ni de changements de bougies réguliers.

✓ **Arguments économiques**

Le premier des arguments qui a incité cette décision d'acquérir **une voiture écologique** est l'argument économique. En effet, en cette période de réductions

budgétaires, les coûts relatifs aux véhicules communaux et aux déplacements, occupent une certaine place dans le budget communal.

Or, il est prouvé que **rouler en voiture électrique coûtera trois fois moins cher** que faire le plein de Super pour une voiture citadine et économe. En contrepartie, la recharge d'une voiture électrique revient à un petit peu **moins de 2 € les 100 km**, contre plus de 6 € pour un modèle essence consommant 4l/100 km. Un argument percutant dans le contrôle des dépenses d'où l'intérêt de passer au 100 % électrique.

✓ **Engagements écologiques**

Préférer une voiture électrique à une voiture traditionnelle, c'est faire un réel geste pour l'environnement. Au volant d'une voiture électrique, **il sera consommé en moyenne 93 g de CO2/Km**, ce qui correspond aux objectifs de l'Union Européenne pour les émissions de CO2 des voitures traditionnelles d'ici 2020.



Conduire une voiture électrique, c'est donc conduire en avance sur son temps tout en respectant les enjeux environnementaux.

✓ **Raisons pratiques**

Dans un premier temps, une borne de recharge rapide sera installée prochainement sur le parking de la mairie.

Dès ce mois d'octobre, les services techniques seront donc dotés d'un **KANGOO Z.E.** de Renault et vous pourrez le voir circuler dans les rues du village. En espérant que vous apprécierez son silence et que le **courant passe** avec la population !



VOISINS VIGILANTS

Les « Voisins vigilants » s'engagent bénévolement à être des référents « sécurité » dans leur quartier, de manière continue ou ponctuelle, en fonction de leur disponibilité (voir Garons Magazine de mai 2016).

Madame, Monsieur, vous souhaitez vous faire recenser comme « Voisin Vigilant Volontaire », merci de bien vouloir remplir le coupon ci-après :

Nom, Prénom : Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse complète :

Ces informations resteront confidentielles et ne seront communiquées qu'aux services de la Police Municipale. Ce coupon-réponse est à déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie ou de la Police Municipale avant le 20 novembre 2016.



Taxis Médicaux et Scolaires
Par Taxis Conventionnés
Transports Privés de Personnes
Transports de Colis
VIP-Evénementiel

SAINT-GILLES
GARONS
AÉROPORT NÎMES

06.11.81.81.46
 06.99.47.82.69
 06.63.54.50.98

1796 CHEMIN DES LOURES 30800 SAINT-GILLES www.taxilupi.fr

sarl GARAGE PRADE 

AGENT PEUGEOT



Carrosserie - Mécanique
 Climatisation
 Toutes marques
 Ventes Véhicules
 Neufs & Occasions

DÉPANNAGE 7J/7J

RÈGLEMENT TOUTES ASSURANCES

e-mail -garageprade@wanadoo.fr
 Tél.: 04 66 20 38 48 - Fax : 04 66 20 55 27
 RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

Prêt de véhicule **TOLERIE**

Pose Pare Brise

PLANETE AUTO

Réparations
 Toutes Assurances et Toutes Marques

PEINTURE

Agréé assurances: ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMN - SERENIS

18, Rte de Bouillargues **CARROSSERIE MECANIQUE**
 30128 GARONS **Tél. 04 66 70 13 04** Mob.: 06 80 34 96 16 Fax : 04 66 70 05 13

Cellier des Vestiges Romains
 30230 Bouillargues



AOC Costières de Nîmes
vin de pays d'oc
AOC Costières de Nîmes
vin de pays d'oc

HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU
 Le lundi de 14h à 18h30 -
 Du mardi au vendredi de 9h à 12h
 et de 14h à 18h30
 Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigesromains.com
 celvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79



ABATOUT
 Les élagueurs grimpeurs

- Elagage
- Abattage difficile
- Tailles et soins de vos arbres
- Elagueurs diplômés

Tél. 04 66 700 222

peleon.cyrille@orange.fr www.abatout.fr 2 chemin de la Courbade 30128 Garons

A toute Vapeur

ARTISAN
 VOTRE SERVICE LAVAGE ET REPASSAGE

Mme BRUNOT Eliane
 14, Rue des Amandiers - 30128 GARONS (vers aéroport)
 Tél. 04 66 70 06 17

ETS FORMICA
 MAÇONNERIE GÉNÉRALE

06 68 35 90 60
 06 62 00 58 31

cedric.formica@gmail.com
<http://cedric.formica.monsite-orange.fr/>



Siret : 79225036700010

Neuf et Rénovation
DEVIS GRATUIT

Cédric Formica
 12 RUE DU JARDIN
 30128 GARONS



Rodrigue
 Coiffure

GARONS :
 16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
 Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrique-coiffure.fr

POINT INFO

EAU POTABLE
 SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
 Tél. 0 810 813 103 - 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC
 Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES
 VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
 Tél. 08 11 90 05 00



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Octobre

- Samedi 15 : concert de Jazz par Nîmes Métropole - Ladies of Jazz & Sol RHODA SCOTT & LINDA LEE HOPKINS + BANAN'N JG - Salle des fêtes à 20h30.
- Samedi 22 : élection Miss Garons par l'Association l'Estello - Salle des fêtes à 20h30.
- Samedi 29 : soirée Fiesta Flamenca avec concert de Sangré Flamenca par l'association Las Palmas - Salle des fêtes à partir de 19h.

Novembre

- Samedi 5 : repas animations musicales à 12h autour d'une paëlla organisée par l'Association Festi Gipsy - Salle des fêtes.
- Du 11 au 20 : 41^e Festival Régional du Santon et son marché organisé par l'AMSL - Salle des fêtes de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h.

- Du 17 novembre 2016 au 10 décembre 2016 : EXPOSITION les Garonnais ont du Talent, médiathèque Saint- Exupéry.

Décembre

- Samedi 3 et Dimanche 4 : téléthon organisé par l'Association d'Athlétisme de Garons G2AA - Salle des fêtes (Programme en cours d'élaboration - Renseignements Mme ROBERT 06 82 19 71 64).
- ✓ Samedi : 15h loto des enfants - 20h30 soirée Sévillane et Jazz - Salle des fêtes.
- ✓ Dimanche : 9h marche nordique + course à pieds - 12h repas Tajine et 15h loto.
- Jeudi 8 : chorale Ecoles Primaires horaires à préciser - Salle des fêtes.
- Dimanche 11 : repas des aînés offert par la mairie, salle des fêtes.
- Vendredi 16 : concert lyrique à 18h30 - Salle des fêtes. Organisé par l'Association Cum Canto.

Janvier

- Vendredi 6 : vœux de M. le Maire - Salle des fêtes.

Février

- Du 02 février 2017 au 3 mars 2017 : Les peintres du Cercle Nîmois.

GARDE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

La garde débute le samedi midi et se termine le lundi matin à 8h. Les patients doivent s'adresser au 15 ou au 112 depuis un téléphone portable.

Patrick BALEINE	04 66 70 00 60
François BUVRY	04 66 70 17 28
Jean-Pierre GORNÈS	04 66 70 16 64
Dominique SOULERIN	04 66 23 95 70

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr P. et Ch. PETRUS	04 66 70 18 39
Dr SARRUT	04 66 70 18 39

KINÉSITHÉRAPEUTE

Hervé RIBOUCHON	04 66 70 09 95
-----------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Mme LACHAUME	04 66 70 03 73
Mme BAROSO	04 66 38 95 20

PHARMACIES

Les pharmacies de Garons ouvrent en alternance un samedi sur deux.
BONTE, rue des Alizés, 04 66 70 18 06.
HANNIGSBERG & BABIKIAN, av. de la Camargue, 04 66 70 01 77.



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



La marque du terrain à bâtir

ggl-groupe.com